

ORIENTATION >

Parcoursup : jusqu'au 21 septembre

Je ne suis pas admis sur mes vœux post-bac, que faire maintenant ?

Pour les candidats qui disposent d'un dossier sur Parcoursup, la procédure complémentaire permet de candidater sur des formations du supérieur proposant encore des places vacantes jusqu'au 21 septembre. Les formations disponibles peuvent être consultées à partir du moteur de recherche de la plateforme. Il est conseillé de consulter régulièrement son dossier car l'offre de formation est évolutive, et en cas de proposition d'admission, il faut répondre dans la journée, sans quoi vous perdrez le bénéfice de cette proposition.

Une fois la proposition acceptée,

vous devez procéder à votre inscription administrative dans l'établissement, en respectant les consignes indiquées, notamment la date limite qui vous est précisée. Vous pouvez également être aidé dans vos recherches en vous rendant dans un centre d'information et d'orientation. Un ou une psychologue de l'Éducation nationale vous conseillera sur le choix des formations disponibles en fonction de vos projets d'étude et professionnel.

Pour en savoir plus : www.parcoursup.fr rubrique « Boîte à outils ».

Rubrique réalisée par le service académique d'information et d'orientation du rectorat de Nancy-Metz.

ER.07.09.18